

UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2020

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2020

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de « UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV » au 31 Décembre 2020 ainsi que l'état de résultat et de l'état des variations de l'actif net pour la période de trois mois se terminant au 31 Décembre 2020, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables appliquées en Tunisie.

Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total bilan de **71 136 288** dinars et un résultat net bénéficiaire de la période de **807 446** dinars.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société « UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV » au 31 Décembre 2020, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Observations

Nous attirons votre attention sur les observations suivantes :

- ✓ La note 2.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.
- ✓ Les liquidités et les quasi-liquidités représentent 35,05% de l'actif au 31 Décembre 2020. Cette proportion est supérieure au seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces questions.

Tunis, 27 janvier 2021

Le Commissaire aux Comptes :

ECC MAZARS

Borhen CHEBBI

BILAN
Arrêté au 31/12/2020 en (DT)

Libellé	Note	31/12/2020	31/12/2019
<u>ACTIFS</u>			
AC 1 Portefeuille-titres	3.1	40 824 898,854	43 810 784,190
a- Obligations et valeurs assimilées		37 986 238,854	42 622 581,190
b- Titres OPCVM		2 838 660,000	1 188 203,000
AC 2 Placements monétaires et disponibilités	3.2	30 311 092,246	10 931 057,560
a- Placements monétaires		5 380 508,785	3 988 601,386
b- Disponibilités		24 930 583,461	6 942 456,174
AC3 Créances d'exploitations	3.3	0,000	0,000
AC 4 Autres actifs	3.4	297,357	583,869
TOTAL ACTIF		71 136 288,457	54 742 425,619
<u>PASSIF</u>		<u>244 841,798</u>	<u>180 264,412</u>
PA 1 Opérateurs créditeurs	3.5	191 083,472	125 900,093
PA 2 Autres créditeurs divers	3.6	53 758,326	54 364,319
ACTIF NET		<u>70 891 446,659</u>	<u>54 562 161,207</u>
CP 1 Capital	3.7	67 872 965,550	52 126 353,756
CP 2 Sommes capitalisables	3.8	<u>3 018 481,109</u>	<u>2 435 807,451</u>
a- Sommes capitalisables des exercices antérieurs		0,000	0,000
b- Sommes capitalisables de l'exercice		3 018 481,109	2 435 807,451
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		71 136 288,457	54 742 425,619

ETAT DE RESULTAT
Arrêté au 31/12/2020 en (DT)

	Libellé	Note	Période du 01.10.20 au 31.12.20	Période du 01.01.20 au 31.12.20	Période du 01.10.19 au 31.12.19	Période du 01.01.19 au 31.12.19
PR 1	<u>Revenus du portefeuille-titres</u>	3.1	<u>539 723,664</u>	<u>2 273 692,652</u>	<u>619 488,008</u>	<u>2 568 505,212</u>
	Revenus des obligations et valeurs assimilées		539 723,664	2 225 772,152	619 488,008	2 568 505,212
	Revenus des titres OPCVM		0,000	47 920,500	0,000	0,000
PR 2	<u>Revenus des placements monétaires</u>	3.2	<u>366 268,711</u>	<u>1 035 264,580</u>	<u>173 941,830</u>	<u>925 263,143</u>
	<u>Total des revenus des placements</u>		<u>905 992,375</u>	<u>3 308 957,232</u>	<u>793 429,838</u>	<u>3 493 768,355</u>
CH 1	<u>Charges de gestion des placements</u>	3.9	<u>-158 166,664</u>	<u>-552 182,165</u>	<u>-125 900,095</u>	<u>-559 279,955</u>
	<u>Revenu net des placements</u>		<u>747 825,711</u>	<u>2 756 775,067</u>	<u>667 529,743</u>	<u>2 934 488,400</u>
CH 2	<u>Autres charges</u>	3.10	<u>-25 974,136</u>	<u>-94 771,213</u>	<u>-22 169,911</u>	<u>-94 599,491</u>
	<u>Résultat d'exploitation</u>		<u>721 851,575</u>	<u>2 662 003,854</u>	<u>645 359,832</u>	<u>2 839 888,909</u>
PR 4	<u>Régularisation du résultat d'exploitation</u>		79 686,242	356 477,255	-178 853,353	-404 081,458
	<u>Sommes capitalisables de la période</u>		<u>801 537,817</u>	<u>3 018 481,109</u>	<u>466 506,479</u>	<u>2 435 807,451</u>
PR 4	<u>Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		-79 686,242	-356 477,255	178 853,353	404 081,458
	<u>Variation des plus ou moins valeurs potentielles sur titres</u>		48 470,120	112 402,760	10 880,824	78 132,104
	<u>Plus ou moins valeurs réalisées sur cession de titres</u>		37 171,000	82 511,000	14 719,896	70 926,896
	<u>Frais de négociation de titres</u>		-46,374	-5 759,301	-318,352	-3 045,185
	<u>Résultat net de la période</u>		<u>807 446,321</u>	<u>2 851 158,313</u>	<u>670 642,200</u>	<u>2 985 902,724</u>

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

Arrêté au 31/12/2020 en (DT)

Libellé	Période du 01.10.20 au 31.12.20	Période du 01.01.20 au 31.12.20	Période du 01.10.19 au 31.12.19	Période du 01.01.19 au 31.12.19
<u>AN1-Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>807 446,321</u>	<u>2 851 158,313</u>	<u>670 642,200</u>	<u>2 985 902,724</u>
a- Résultat d'exploitation	721 851,575	2 662 003,854	645 359,832	2 839 888,909
b-Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	48 470,120	112 402,760	10 880,824	78 132,104
c- Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	37 171,000	82 511,000	14 719,896	70 926,896
d- Frais de négociation de titres	-46,374	-5 759,301	-318,352	-3 045,185
<u>AN2- Distributions de dividendes</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
<u>AN3- Transactions sur le capital</u>	<u>2 260 185,116</u>	<u>13 478 127,139</u>	<u>-4 926 485,763</u>	<u>-14 765 448,976</u>
a- Souscriptions	14 900 091,671	46 806 806,232	13 805 365,789	50 641 278,355
- Capital	13 166 500,000	41 963 700,000	12 795 800,000	47 667 200,000
- Régularisation des sommes non capitalisables	0,000	0,000	0,000	0,000
- Régularisation des sommes capitalisables	1 733 591,671	4 843 106,232	1 009 565,789	2 974 078,355
b- Rachats	12 639 906,555	33 328 679,093	18 731 851,552	65 406 727,331
- Capital	11 165 000,000	29 910 700,000	17 368 700,000	61 507 400,000
- Régularisation des sommes non capitalisables	0,000	0,000	0,000	0,000
- Régularisation des sommes capitalisables	1 474 906,555	3 417 979,093	1 363 151,552	3 899 327,331
VARIATION DE L'ACTIF NET	3 067 631,437	16 329 285,452	-4 255 843,563	-11 779 546,252
<u>AN4- Actif Net</u>				
a- En début de période	67 823 815,222	54 562 161,207	58 818 004,770	66 341 707,459
b- En fin de période	70 891 446,659	70 891 446,659	54 562 161,207	54 562 161,207
<u>AN5- Nombre d'actions</u>				
a- En début de période	602 431	501 916	547 645	640 318
b- En fin de période	622 446	622 446	501 916	501 916
VALEUR LIQUIDATIVE	113,891	113,891	108,707	108,707
AN6 -TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	4,62%	4,77%	4,82%	4,92%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

ARRETES AU 31-12-2020

PRESENTATION DE LA SOCIETE :

UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV est une SICAV, créée en 1998 sous la forme de SICAV MIXTE de type distribution, puis devenue SICAV OBLIGATAIRE de type capitalisation depuis le 1er janvier 2016.

UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières moyennant l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus des titres de placement (intérêts) qu'elle encaisse, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%. Et, conformément au décret-loi du Chef du Gouvernement n° 2020-30, les revenus encaissés du 10 juin 2020 au 31 décembre 2020, au titre des placements notamment les comptes à termes dont la durée varie entre 3 mois et 5 ans, les bons de caisses dont la durée varie entre 3 mois et 5 ans, les certificats de dépôts dont la durée varie entre 10 jours et 5 ans et tout autre produit financier similaire et dont le taux de placement est supérieur au Taux de marché monétaire moyen du mois de janvier moins un point ont subi une retenue libératoire de 35%.

UBCI BOURSE, intermédiaire en bourse, assure la gestion de UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV et UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (UBCI) est le dépositaire de ses actifs.

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31-12-2020 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations, en bons de trésors assimilables et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

2.2- Evaluation des placements

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Décembre 2020, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société ne dispose pas d'un portefeuille de souche de BTA ouverte à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 »

Les placements en titres OPCVM sont évalués en dates d'arrêtés à leurs valeurs liquidatives. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non capitalisables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont constitués de comptes à terme, de certificats de dépôts, de BTCT et de billets de trésorerie et sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.3- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non capitalisables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1- Portefeuille titres et revenus y afférents :

Le portefeuille titres est composé au 31-12-2020 d'obligations et valeurs assimilées et de titres d'OPCVM. Le détail de ces valeurs est présenté ci-après :

LIBELLE		31/12/2020	31/12/2019
Emprunts d'Etat	(1)	24 125 361,668	24 041 682,209
Obligations des Sociétés	(2)	13 860 877,186	18 580 898,981
Titres d'OPCVM	(3)	2 838 660,000	1 188 203,000
Total		40 824 898,854	43 810 784,190

(1) Emprunts d'Etat :

LIBELLE	Nombre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2020	% de l'Actif
Emprunts d'Etat		23 186 652,000	24 125 361,668	33,91%
BTA 03-2026	2 000	1 830 400,000	1 988 196,018	2,79%
BTA-04-2028	9 000	8 678 800,000	9 147 799,729	12,86%
BTA082022	50	47 700,000	50 318,989	0,07%
BTA-10-2026	13 000	12 629 752,000	12 939 046,932	18,19%

(2) Obligations des sociétés :

LIBELLE	Nombre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2020	% de l'Actif
Obligations des Sociétés		13 352 290,200	13 860 877,186	19,48%
A. BANK SUB 2020-03 T 9.20	10 000	1 000 000,000	1 000 000,000	1,41%
ATT- LEAS 2018-1-T+2.3%	20 000	1 200 000,000	1 248 924,756	1,76%
ATT- LEASING 2017-1-7.75%	15 000	600 000,000	601 019,178	0,84%
ATTIJARI BANK SUB 2017 T 7,4%	20 000	800 000,000	827 896,986	1,16%
ATTIJARI LEASING SUB 2020-1	9 700	970 000,000	977 627,123	1,37%
BNASUB09	1 700	45 271,000	46 712,330	0,07%
BTE 2016-A 7.4%	10 000	400 000,000	422 127,213	0,59%
CIL 2016-1- 7.5%	20 000	400 000,000	415 123,288	0,58%
CIL 2017-2 - 7.95%	5 000	300 000,000	315 264,000	0,44%
CIL 2018-1 - 10.6%	5 038	402 999,200	435 682,880	0,61%
CIL 2018-1 T+2.5%	187	14 960,000	16 061,550	0,02%
HL 2015-2 A7.65%	24 660	484 260,000	507 332,031	0,71%
HL 2016-1 7.65%	10 000	194 000,000	200 270,904	0,28%
HL 2016-2 7.65%	10 000	200 000,000	201 140,165	0,28%
HL 2017-3 8%	20 000	1 200 000,000	1 271 554,098	1,79%
HL 2018-1 8.3%	15 000	900 000,000	935 692,274	1,32%
HL 2020-2 10.6%	5 000	500 000,000	505 692,055	0,71%
TLS2014-1 CB 7.35%	15 000	282 000,000	293 985,534	0,41%
TLS2015-2	20 000	400 000,000	419 923,286	0,59%
TLS2016-1	15 000	300 000,000	313 364,384	0,44%

TLS2017-2- 7.95%	15 000	900 000,000	951 297,050	1,34%
TLS2018-1 7.95%	16 000	958 800,000	998 779,134	1,40%
UIB SUB 2016-A 7.4%	20 000	800 000,000	846 713,006	1,19%
UNIFACTOR 2015-A 7.45%	5 000	100 000,000	105 064,372	0,15%
INTERCALAIRE A.BANK SUB 2020-03 T9.2%			3 629,589	0,01%

(3) Titres OPCVM :

LIBELLE	Nombre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2020	% de l'Actif
Titres OPCVM		2 806 519,296	2 838 660,000	3,99%
Union Financière ALYSSA SICAV	27 500	2 806 519,296	2 838 660,000	3,99%

Les revenus du portefeuille titres se présentent comme suit :

Libellé	Période du 01.10.20 au 31.12.20	Période du 01.01.20 au 31.12.20	Période du 01.10.19 au 31.12.19	Période du 01.01.19 au 31.12.19
Revenus des titres OPCVM	0,000	47 920,500	0,000	0,000
Revenus des obligations et valeurs assimilées	539 723,664	2 225 772,152	619 488,008	2 568 505,212
Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier	312 713,394	1 244 040,619	309 121,262	1 237 050,477
Revenus des obligations privées	227 010,270	981 731,533	310 366,746	1 331 454,735
TOTAL	539 723,664	2 273 692,652	619 488,008	2 568 505,212

3.2- Placements monétaires, disponibilités et revenus y afférents :

Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2020 à 30 311 092,246 DT et s'analyse comme suit :

		31/12/2020	31/12/2019	% de l'Actif
Placements monétaires	(1)	5 380 508,785	3 988 601,386	7,56%
Disponibilités	(2)	24 930 583,461	6 942 456,174	36,05%
Total		30 311 092,246	10 931 057,560	42,61%

(1) Placements monétaires :

a) Certificats de dépôt :

Emetteur	Taux de Rémunération	Durée	Date d'Acquisition	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/12/2020	% de l'Actif
UBCI	6,13%	20 jours	25/12/2020	4 986 424,012	4 991 165,113	7,02%
Total placement certificats de dépôt				4 986 424,012	4 991 165,113	7,02%

b) Bons de trésor à court terme :

Ligne	Quantité	Date d'Acquisition	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/12/2020	% de l'Actif
BTCT 02/03/2021	400	18/02/2020	368 290,213	389 343,672	0,56%
Total placement BTCT			368 290,213	389 343,672	0,56%

(2) Disponibilités :

Libellé	31/12/2020	31/12/2019
Dépôts à terme	8 000 000,000	2 000 000,000
Intérêts courus/ DAT (POT)	47 763,946	32 641,752
Intérêts courus/DAV (POT)	205 694,043	95 172,070
Avoirs en banque	16 677 125,472	4 814 642,352
Total	24 930 583,461	6 942 456,174

a) Dépôts à terme :

Banque	Taux de Rémunération	durée	Date de souscription	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/12/2020	% de l'Actif
UBCI	6,80%	90 jours	02/11/2020	5 000 000,000	5 044 712,329	7,09%
UBCI	6,63%	90 jours	25/12/2020	3 000 000,000	3 003 051,617	4,22%
Total placement dépôts à terme				8 000 000,000	8 047 763,946	11,31%

Les revenus des emplois monétaires s'analysent comme suit :

Libellé	Période du 01.10.20 au 31.12.20	Période du 01.01.20 au 31.12.20	Période du 01.10.19 au 31.12.19	Période du 01.01.19 au 31.12.19
Intérêts des bons de trésor à court terme	6 393,993	21 053,459	0,000	4 656,033
Intérêts des certificats de dépôts	109 891,851	305 211,994	31 820,099	229 154,622
Intérêts des dépôts à terme	249 982,867	708 999,127	142 121,731	691 452,488
TOTAL	366 268,711	1 035 264,580	173 941,830	925 263,143

3.3 –Créances d'exploitations :

	Libellé	31/12/2020	31/12/2019
AC 3	Créances d'exploitations	0,000	0,000
	Intérêts à recevoir	1 875,288	1 875,288
	Obligations amorties BATAM	80 000,000	80 000,000
	DE sur obligations amorties BATAM	-81 875,288	-81 875,288

3.4 –Autres actifs :

	Libellé	31/12/2020	31/12/2019
AC 4	Autres Actifs	297,357	583,869
	RS sur achats Obligations	297,357	583,869

3.5 –Opérateurs créditeurs :

	Libellé	31/12/2020	31/12/2019
PA 1	Opérateurs créditeurs	191 083,472	125 900,093
	Frais de gestionnaire	70 296,293	55 955,596
	Frais de dépositaire	17 574,075	13 988,902
	Frais des distributeurs	103 213,104	55 955,595

3.6 – Autres créditeurs divers :

	Libellé	31/12/2020	31/12/2019
PA 2	Autres créditeurs divers	53 758,326	54 364,319
	Etat, retenue à la source,	27 979,289	34 523,146
	Redevance CMF	5 962,817	4 677,604
	Charges à payer sur l'exercice	19 816,220	15 163,569

3.7 Capital :

Le capital se détaille comme suit :

Capital au 31/12/2019	
* Montant en nominal	50 191 600
* Nombre de titres	501 916
* Nombre d'actionnaires	380
Souscriptions réalisées	
* Montant en nominal	41 963 700
* Nombre de titres émis	419 637
Rachats effectués	
* Montant en nominal	29 910 700
* Nombre de titres rachetés	299 107
Capital au 31/12/2020	
* Montant en nominal	62 244 600
* Nombre de titres	622 446
* Nombre d'actionnaires	425

La variation de l'actif net de la période allant du 01/01/2020 au 31/12/2020 s'élève à 16 329 285,452 dinars.

Le nombre de titres d'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV au 31/12/2020 est de 622 446 contre 501 916 au 31/12/2019.

	<u>Mvt sur le capital</u>	<u>Mvt sur l'Actif Net</u>
<u>Capital début de période au 31/12/2019</u>	<u>52 126 353,756</u>	<u>52 126 353,756</u>
<u>Souscriptions de la période</u>	<u>41 963 700,000</u>	<u>41 963 700,000</u>
<u>Rachats de la période</u>	<u>-29 910 700,000</u>	<u>-29 910 700,000</u>
<u>Autres mouvements</u>	<u>3 693 611,794</u>	<u>6 712 092,903</u>
- Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	112 402,760	112 402,760
- Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	82 511,000	82 511,000
- Frais de négociation de titres	-5 759,301	-5 759,301
- Régularisation des sommes capitalisables	-1 023 530,244	-1 023 530,244
- Résultat de l'exercice antérieur	2 435 807,451	2 435 807,451
- Régularisation de résultat de l'exercice antérieur	2 092 180,128	2 092 180,128
- Sommes capitalisables		3 018 481,109
<u>Montant fin de période au 31/12/2020</u>	<u>67 872 965,550</u>	<u>70 891 446,659</u>

3.8 Sommes capitalisables :

Les sommes capitalisables au 31/12/2020 s'élèvent à 3 018 481,109 DT et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2020	31/12/2019
Sommes capitalisables des exercices antérieurs	0,000	0,000
Résultat d'exploitation	2 662 003,854	2 839 888,909
Régularisation du résultat d'exploitation	356 477,255	-404 081,458
<u>Total</u>	<u>3 018 481,109</u>	<u>2 435 807,451</u>

3.9 Charges de gestion des placements :

Ce poste enregistre les rémunérations du dépositaire, du gestionnaire et des distributeurs, calculées conformément aux dispositions des conventions de dépôt, de gestion et de distribution conclues entre UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV, UBCI et UBCI BOURSE.

Libellé	Période du 01.10.20 au 31.12.20	Période du 01.01.20 au 31.12.20	Période du 01.10.19 au 31.12.19	Période du 01.01.19 au 31.12.19
<u>CH 1 Charges de gestion des placements</u>	<u>158 166,664</u>	<u>552 182,165</u>	<u>125 900,095</u>	<u>559 279,955</u>
Rémunération du gestionnaire	70 296,294	245 414,291	55 955,596	248 568,862
Rémunération du dépositaire	17 574,076	61 353,583	13 988,903	62 142,231
Rémunération des distributeurs	70 296,294	245 414,291	55 955,596	248 568,862

3.10 Autres charges :

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel et la charge TCL. En outre, le coût des services bancaires et l'abonnement des charges budgétisées figurent aussi au niveau de cette rubrique :

Libellé	Période du 01.10.20 au 31.12.20	Période du 01.01.20 au 31.12.20	Période du 01.10.19 au 31.12.19	Période du 01.01.19 au 31.12.19
CH 2 Autres charges	25 974,136	94 771,213	22 169,911	94 599,491
Redevance CMF	17 574,076	61 353,583	13 988,903	62 142,231
Abonnement des charges budgétisées	8 400,060	33 417,630	8 181,008	32 457,260

L'abonnement des charges budgétisées se détaille comme suit :

Libellé	Période du 01.10.20 au 31.12.20	Période du 01.01.20 au 31.12.20	Période du 01.10.19 au 31.12.19	Période du 01.01.19 au 31.12.19
Abonnement des charges budgétisées	8 400,060	33 417,630	8 181,008	32 457,260
Taxes	1 896,784	7 545,901	2 001,068	7 939,021
Frais bancaires	28,197	112,351	30,531	121,130
Publication BO CMF	353,270	1 405,400	303,524	1 204,200
Honoraires CAC	1 704,564	6 781,200	1 709,284	6 781,400
Frais AGO et publications	1 400,808	5 572,778	1 111,960	4 411,581
Jetons de Présence	3 016,393	12 000,000	3 024,657	12 000,000
Autres (*)	0,044	0,000	-0,018	-0,072

(*) C'est le reliquat du budget de l'année précédente

4. REMUNERATION GESTIONNAIRE, DEPOSITAIRE ET DISTRIBUTEURS

4-1 Rémunération du gestionnaire

L'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV a conclu avec UBCI BOURSE une convention aux termes de laquelle SALAMMBO SICAV confie à UBCI BOURSE une mission de gestionnaire couvrant :

- * la gestion du portefeuille de la SICAV,
- * la gestion administrative et comptable de la SICAV et le calcul quotidien de sa valeur liquidative,
- * la préparation de toutes les déclarations et publications réglementaires.

L'UBCI BOURSE prend à sa charge tous les frais de personnel et d'administration générale engagés dans l'exécution de ses missions, tous les investissements nécessaires ainsi que leurs charges de fonctionnement et de maintenance. Sont exclues des charges supportées par l'UBCI BOURSE : la rémunération du commissaire aux comptes, les jetons de présence des administrateurs, les commissions de Négociation en bourse (CNB), les dépenses publicitaires et de promotion, la redevance CMF, la TCL, les frais de publications des états financiers au bulletin du CMF, ainsi que les frais de tenue des Assemblées générales.

Le gestionnaire perçoit en contrepartie de ses services une rémunération annuelle égale à 0,4% T.T.C de l'actif net d'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour est réglée trimestriellement à terme échu, nette de toute retenue fiscale.

4-2 Rémunération du dépositaire

L'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV a conclu avec Union Bancaire pour le Commerce et l'industrie « UBCI » une convention de dépositaire aux termes de laquelle l'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV confie à l'UBCI la mission de dépositaire de ses titres et de ses fonds non investis selon les modalités et conditions définies par cette dernière.

Pour l'ensemble de ses prestations, l'UBCI reçoit une rémunération annuelle de 0,1% T.T.C de l'actif net de SALAMMBO SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour est réglée trimestriellement à terme échu, nette de toute retenue fiscale.

4-3 Rémunération des distributeurs :

L'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV a conclu avec UBCI et UBCI BOURSE des conventions de distribution aux termes desquelles SALAMMBO SICAV confie à UBCI et UBCI BOURSE la commercialisation et la distribution de ses actions auprès de leurs clientèles.

En contrepartie de ces prestations, une commission de distribution répartie entre les deux distributeurs en prorata de leurs distributions est décomptée jour par jour au taux de 0,4% TTC de l'actif net d'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV et réglée trimestriellement à terme échu après déduction des retenues fiscales.